

GENDARMERIE NATIONALE
XXXXXXXX

PROCES - VERBAL

de

DE

Date 8/9/88 Cit OVN1

Brigade de

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

01511 568/88

(O.V.N.I.)

01 premier

O B J E T : OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

REFERENCE : C.M. n° 32.600 DEF/Gend/O.E/D.O/Rens du 08 novembre 1985.

, Gendarme, Agent de police judiciaire;

20 & 75 du code de procédure pénale;

mercredi dix août mil neuf cent quatre vingt huit, à quinze heures trente, se présente au bureau de notre unité, Monsieur , contrôleur du trésor, demeurant lieu-dit commune de

Il porte à notre connaissance, les faits suivants:

-- Hier, vers 22 heures 45, il se trouvait sur le balcon de sa maison en compagnie de son épouse. Son attention a été attirée par une lueur verte extrêmement forte, émise par une masse importante de forme conique, tournant de façon elliptique. Cet engin se déplaçait à allure très vive, en faisant des zig-zags. Il a suivi ce phénomène à l'oeil nu puis avec une paire de jumelles. Après s'être déplacé, cet objet s'est immobilisé. La lumière émise s'intensifiait par moments. Alors que cette masse était immobilisée, un objet, du même genre, de taille plus petite, venant de plus haut est venu à la rencontre du premier à une vitesse vertigineuse. Il s'est immobilisé puis a été absorbé par le plus gros.

-- Cette masse a ensuite pris la direction du sud, s'est trouvée cachée par une futaie puis est revenue pour recommencer son manège.

-- Ces évolutions ont duré de 22 heures 45 à 23 heures 45.

-- A la jumelle, cet objet avait des dimensions assez volumineuses.

-- Il précise que sa maison est située au dessous d'un couloir aérien, mais qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un avion civil ou militaire. Il n'y avait aucune comparaison avec cet objet qui émettait une lumière verte très vive, qui volait à une allure vertigineuse et qui n'émettait aucun bruit.

-- Les conditions d'observation étaient parfaites.

- Son audition fait l'objet de la PIECE N° 568/02

- Nous avons adressé un message de renseignement aux autorités hiérarchiques.

- Les coordonnées U.T.M. de la maison de Monsieur sont les suivantes:

- Nous avons pris contact avec les plus proches voisins de Monsieur aucun renseignement concernant ce phénomène n'a pu être recueilli. Les personnes rencontrées se trouvaient à l'intérieur de leurs maisons dans le cré-

27 AOUT 1988

1 Monsieur le Préfet de la
à

19 AOUT 1988

Le Lieutenant-Colonel
Commandant la Groupe-
ment de Gendarmerie

2 Monsieur le Procureur de la Répu-
blique à

1 Monsieur le Général Commandant la
Région aérienne à

2 Ministère de la Défense, D.G.G.N.-
Bureau emploi-renseignement


2570

neau horaire cité par le témoin.

Fait et clos à

le 19 août 1988

L.A.P.J.

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'L' or 'A', enclosed within an oval shape.

86...

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

UNITE

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

568/88

 PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION DE TMOIN
 AUTRE CAS

N° PIÈCE

02

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

88307076/4

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour **mercredi dix août mil neuf cent quatre vingt huit**, à quinze heures trente, au bureau de notre unité:

Nous soussigné(s)

Gendarme, Agent de police judiciaire;

Vu les articles

20 & 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M /

à

FILIACTION

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

fils de

et de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

contrôleur du trésor, demeurant lieu-dit

commune de

, qui nous déclare:

----- Actuellement je suis en vacances à mon domicile au lieu-dit commune de . Je prenais le frais sur mon balcon hier soir, 09 août 1988, en compagnie de mon épouse. Il était 22 heures 45; lorsque notre attention a été attirée par une lueur verte extrêmement forte, d'une grosseur inhabituelle, côté sud, qui tournait d'une façon elliptique. Nous avons observé ce phénomène pendant un quart d'heure. Cet engin s'est déplacé à une allure très vive côté sud-ouest. A ce moment là, cette masse s'est mise à faire des zigzags dans le ciel, dans tous les sens à une vitesse phénoménale. - -

---- J'ai arrêté mon observation quelques minutes, le temps d'aller chercher une paire de jumelles. - - -

---- J'ai poursuivi mon observation. Après avoir fait des zigzags, toujours à allure vive, cet objet s'est dirigé vers le sud puis s'est stabilisé un instant avant de recommencer son évolution. Alors qu'il s'était stabilisé, un objet du même genre mais qui paraissait plus petit et qui venait de très haut, est venu à son encontre à une vitesse vertigineuse. A son approche ce petit objet s'est immobilisé et l'on a eu l'impression qu'il était absorbé par le plus gros. Une fois ce fait accompli, le premier objet cité, le plus gros, a repris son manège. Il est passé derrière un bois, j'ai voulu aller voir derrière cette futaie mais l'objet est revenu et a poursuivi ces évolutions. A un certain moment l'objet est parti à vive allure en direction du sud et a disparu. - - -

---- Je précise que cette forme, à la jumelle, était conique et avait l'air d'avoir des dimensions assez volumineuses. - - -

---- Cet objet n'a jamais changé de couleur. Il a toujours émis une lumière d'un vert très vif qui par moment s'intensifiait. - - -

---- Il est à noter que ce phénomène a duré de 22 heures 45 à 23 heures

La personne entendue

L.A.P.J.

45 environ heure à laquelle j'ai attendu le passage d'un avion, car je me trouve sous un couloir aérien. J'ai envisagé toutes les hypothèses, il ne s'agissait en aucun cas d'un avion civil ou militaire. Il n'y avait aucune comparaison avec cette masse qui émettait une lumière verte très vive, qui volait à une allure vertigineuse et qui n'émettait aucun bruit. - - -

---- Un avion respecte son couloir de passage alors que cet objet utilisait tout l'espace aérien pendant ses évolutions. - -

S.I.: Le ciel était dégagé, étoilé et l'on voyait la voie lactée. Les conditions d'observation étaient excellentes. - - -

Le 10 août 1988 à 16 heures 25.

---- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. ---

La personne entendue

L.A.P.J.



88307076